

Saint Denis, le 14 Mai 2002

LTN Bernard THOMAS

A

Monsieur le Directeur
Départemental des Services
D'Incendie et de Secours

S/C du CDT BOUCHERON
Chef de site

RAPPORT D'INTERVENTION INCENDIE LIBRAIRIE LACAILLE

---ooOoo---

Dans la nuit de samedi 11 à dimanche 12 Mai 2002 à 1H17, les FPT1 – FPT2 ainsi que la VL du Chef de garde du Centre de Secours Principal de Saint-Denis sortirent pour feu au rez-de-chaussée dans un immeuble R + 3 au 352, rue Maréchal Leclerc face magasin Ravate butor.

A 1H18, en se présentant sur les lieux, le Chef de garde confirme par radio qu'il s'agit d'un violent feu de librairie située au rez-de-chaussée avec propagation à un appartement situé au dernier niveau. De nombreuses personnes paniquées et affolées menaçant de se jeter dans le vide se manifestent à tous les étages.

Devant l'ampleur du sinistre, le Chef de garde demande immédiatement du renfort en personnels et en matériels dont l'EPSA et le Chef de groupe (VSAB et CCF de Sainte-Marie – CCF de Sainte-Suzanne – VSAB du CPI Montagne – FPT de Saint-André – VAR).

Les Chefs d'agrès des FPT1 et FPT2 commandent l'établissement de 2 LDT (transformées par la suite en 1 PL) ayant pour mission d'arrêter la propagation en façade avant du bâtiment, ceci afin de permettre le sauvetage et la mise en sécurité de personnes directement menacées par les flammes au moyen de l'échelle à coulisse et l'échelle à crochet.

L'EPSA arrivée sur les lieux est positionnée en façade avant pour effectuer les sauvetages des personnes se trouvant bloquées aux derniers niveaux et ceux réfugiées sur le toit. Une petite lance sera établie sur l'échelle afin d'attaquer le sinistre.

.../...

Effectuant sa reconnaissance à l'arrière du bâtiment, le Chef de garde découvre une situation identique avec autant de personnes à secourir sur différents niveaux bloquées eux par la fumée. Les cages d'escaliers devenues impraticables dues à la fumée, certaines personnes ont commencées à descendre le long de câble électrique et de draps noués en façade ; d'autres sont restées bloquées au balcon du dernier étage derrière des grilles métallique fixées au mur.

Devant cette situation critique et une façade inaccessible à l'EPSA, l'équipe à procéder la aussi à diverses techniques de sauvetages échelle à coulisse, échelle à crochet. Quant à libérer les personnes prisonnières des grillages, une tronçonneuse à métaux fut utilisée.

Entre temps, avec les renforts sur les lieux, les premières victimes furent évacuées au CHD sous la présence d'un médecin du SAMU et deux autres petites lances furent établies afin de circonscrire et compléter l'extinction (feux éteint à 2H37), l'Elu de permanence fut prévenu et, en accord avec la Police sur lieux des équipes pénétrèrent dans tous les appartements et magasins accessibles afin de s'assurer des reconnaissances et ventilation complètes des locaux. Deux autres équipes commençaient simultanément les déblais.

- 2H42 le FPT de Saint-André regagne son Centre
- 2H44 le VSAB Montagne réintègre son CPI
- 3H05 le CCF de Sainte-Suzanne regagne son Centre
- 3H09 le VSAB de Sainte-Marie quitte les lieux
- 3H14 le CCF de Sainte-Marie regagne son Centre.

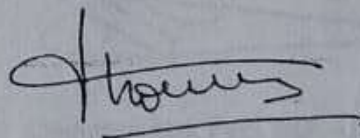
En Conclusion

Devant l'ampleur du sinistre au feu généralisé de magasin + appartements, un sauvetage d'une vingtaine de personnes au moyen de l'EPSA (personnes réfugiées sur le toit et aux derniers niveaux) plus une vingtaine de mises en sécurité par d'autres moyens, une seule personne fut blessée par des brûlures aux avant bras, une douzaine d'autres choquées furent évacuées sur le CHD, la montée en puissance des secours et le professionnalisme des intervenants ont permis d'éviter un drame conséquent.

Le Chef de colonne Nord/Est ainsi que le Chef de site étaient sur les lieux durant l'intervention.

*Je soussigné que le
chef de groupe sur cette
intervention était l'Adjudant chef
Poubiac J. Yves.*

LTN THOMAS B.
Chef de Colonne Nord/Est



Li Thomas.

